

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 14

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la SIA

L'assemblée des délégués à Berne

Tenue à l'occasion des Journées SIA de Berne, l'assemblée des délégués a réuni le 7 juin dernier 167 représentants de 19 sections et 10 groupes spécialisés.

Comptes 1984

Les délégués ont approuvé à l'unanimité ces comptes, prévoyant notamment d'affecter 30 000 francs de l'excédent de recettes à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la SIA, en reconnaissance de l'effort fourni par ce dernier lors de l'édition des RPH 1984, le reste de l'excédent allant à l'actif de la société.

Elections

Ce sera à l'assemblée des délégués de l'automne prochain, le 26 octobre à Frauenfeld (la section locale recevra la SIA pour fêter son 75^e anniversaire), d'élire un successeur à M. Roland Favre, membre du Comité central depuis 1977 et qui vient de remettre sa démission.

L'assemblée de Berne a pour sa part renouvelé sa confiance à ses collègues du comité en les réélisant par acclamations pour un nouveau mandat 1985-1987, soit MM. R. Arioli, ing. du génie rural, Coire; J.-C. Badoux, prof., ing. civil, Lausanne; H. H. Gasser, Dr ès sc. techn., ing. civil, Lucerne; B. Huber, arch., prof., Zurich; A. Jacob, ing. méc., Dr ès sc. techn., Schaffhouse; P. Jaray, ing. él., Baden; N. Kosztsics, ing. civil, Neuchâtel; K. Messerli, ing. civil, Berne; G. Mina, arch., Lugano; K. F. Senn, ing. méc., Winterthour; H. R. Wachter, ing. civil, Wetzikon; H. Zwimpfer, arch., Bâle. De même, les délégués ont confirmé dans son mandat M. A. Jacob, président central depuis 1982.

Participation de la SIA

à la commission pour la corrosion

Le CC se déclare disposé à revoir la question de cette participation ; il appartient à la Commission centrale des normes de formuler les desiderata de la SIA en la matière.

Prise de position de la SIA sur des questions d'actualité

Après les discussions suscitées par la publication dans les organes officiels de la SIA d'une prise de position de la commission pour les problèmes d'énergie avant le scrutin fédéral du 23 septembre dernier¹, publication cautionnée par le CC, ce dernier a présenté le fruit de ses réflexions en la matière. Il conclut à la nécessité pour la SIA de suivre l'actualité dans les domaines politiques et sociaux de plus près que par le passé, exclusivement dans les domaines où elle peut s'exprimer en pleine connaissance de l'objet

concerné. Les prises de position doivent bien sûr clairement identifier leurs auteurs (CC, section, groupes spécialisés). Il n'appartient en revanche qu'au CC de représenter la société elle-même envers des tiers.

Les statuts sont muets en ce qui concerne ce problème ; il ne paraît toutefois pas nécessaire de les compléter à ce sujet avant qu'une révision en fournisse l'occasion. Il apparaît difficile de cristalliser en temps utile une opinion par la consultation de plus de 9000 membres — individualistes de surcroît. Les délégués se ralient à l'unanimité au CC pour estimer que la conférence des présidents représente un organe de consultation adéquat et conforme aux statuts.

Innovation en matière de logement et d'aménagements

La section de Berne avait proposé la constitution d'un groupe de travail interdisciplinaire chargé d'étudier les aspects qualitatifs de la construction de logements, avec la Caisse de prévoyance SIA/UTS/FAS/FSAI comme objet d'expérimentation. Par la réalisation de projets d'avant-garde, cet organisme devrait créer des exemples pour les investisseurs institutionnels. Les promoteurs de cette idée ont certes le mérite de l'indépendance, puisqu'aucun d'entre eux n'est affilié à la caisse de prévoyance !

Le CC, relevant que la caisse de prévoyance est une fondation autonome liée à des critères de gestion précis, propose de modifier en conséquence la proposition bernoise. Il reprend l'idée du groupe pluridisciplinaire, chargé d'élaborer d'ici l'an prochain un concept propre à l'incitation d'une politique innovative de la part des investisseurs institutionnels, entre autres de la caisse de nos professions. Le CC est suivi par l'assemblée.

Approbation de la norme SIA 3807/7

«Le domaine des installations du bâtiment»

Les délégués approuvent la mise en vigueur de cette norme, qui remplacera les normes actuelles 132 «Installations sanitaires», 135 «Installations de chauffage central», 137 «Installations électriques» et 143 «Conditions spéciales pour l'exécution des installations de ventilation et de climatisation». La nouvelle norme a été élaborée en accord avec la commission SIA 118 et traite des dispositions administratives et contractuelles régissant les mandats dans le domaine des installations électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de climatisation dans le bâtiment, ramenant le volume de ces dispositions de 80 à 17 pages ! Elle est en harmonie tant avec la norme SIA 118 qu'avec le RPH 108 (1984).

Divers

L'assemblée donne également, à l'unanimité, son aval à la révision partielle des statuts de la section de Soleure et à la

révision totale de ceux de la section de Baden.

La catastrophe d'Uster a bien sûr aussi été évoquée à Berne. Le CC a suivi de près les conséquences de cet événement. Le président central, M. Jacob, a notamment relevé la contribution active du professeur Jörg Schneider, de l'EPFZ, aux efforts déployés par de larges milieux pour que soient tirées toutes les leçons d'un accident d'autant plus tragique que les moyens de le prévenir existaient. Il est notamment prévu de prendre en compte les caractéristiques de l'acier inox dans les normes, d'organiser un séminaire sur ce matériau quelque peu méconnu dans les milieux de la construction et d'établir un inventaire des constructions à haut risque afin d'en organiser la surveillance. IAS consacre un article à ce sujet ailleurs dans le présent numéro.

Le CC a informé les délégués du taux d'acceptation des RPH 1984 par les partenaires des secteurs public et privé. Ce taux avoisine 100%, mais il reste nécessaire de veiller à en éviter des interprétations inacceptables.

D'autre part, des pourparlers sont en cours afin de faire accepter pour le tarif 1986 un supplément de 12% pour risques et gains.

On trouvera en page B 71 de ce numéro le texte d'une intervention de M. Guy Collomb, architecte, membre de la SVIA, demandant au CC d'étudier les entraves apportées à l'expression architecturale par des dispositions légales et réglementaires de plus en plus restrictives.

Ingénieurs et architectes suisses a déjà annoncé dans son numéro 13 du 20 juin dernier que l'assemblée des délégués a accordé avec enthousiasme et reconnaissance le titre de membre d'honneur à M^{me} Doris Haldimann, qui vient de quitter son poste à la tête des services administratifs du secrétariat général de la SIA, après trente-quatre ans d'activité fructueuse. Rappelons à ce sujet ce qu'en disait M. Eric Choisy, membre d'honneur : «Ma meilleure action en tant que président central de la SIA a été d'engager M^{me} Haldimann le 1^{er} janvier 1951 !» Tous les membres d'honneur de la SIA avaient du reste mis leur point d'honneur (bien sûr !) à témoigner par leur présence à Berne leur estime et leur reconnaissance à leur nouvelle codignitaire. C'est M. André Marel, licencié HEC, de Lausanne, qui a succédé à M^{me} Haldimann au secrétariat général de la SIA.

Nouvelles publications

Documentation SIA

Documentation SIA 89

Durabilité du béton armé

Conférences des journées d'étude des 26 et 27 mars 1985, à Lausanne.

La durabilité du béton armé est un thème d'actualité chez les professionnels de la

¹ Voir IAS n° 1-2/1985 du 17 janvier 1985.

construction auquel les médias ont également fait un large écho. Des journées d'étude lui ont été consacrées à Zurich et à Lausanne, qui ont permis de faire le point des connaissances actuelles à son sujet (voir documentation SIA 72 «Beständigkeit von Stahlbeton») avec des conférenciers et des sujets en partie nouveaux et différents.

Ces journées d'étude doivent fournir à l'ingénieur chargé du projet ou de l'assainissement d'un ouvrage les éléments essentiels du concept «durabilité» et ceci au travers d'une présentation systématique de l'entier du problème, aussi bien du point de vue technique que scientifique.

La littérature concernant la durabilité du béton, en langue française, n'est pas encore trop fournie. C'est probablement la première fois qu'on a pu réunir tous les différents aspects de la durabilité d'un ouvrage en béton armé: l'origine des

dégâts, les mesures préventives, les diagnostics possibles et les mesures d'assainissement.

Format A4, 130 pages, broché.

Prix: Fr. 60.— (membres SIA: Fr. 36.—).

Documentation SIA 92

Galeries techniques/Leitungstunnel

Conférences de la journée d'étude SIA du 7 mai 1985 à Genève

Dans le développement des villes, les galeries techniques jouent un rôle de plus en plus important. La SIA souhaite — après la publication de sa recommandation 205 «Pose de conduites souterraines» — renseigner les spécialistes occupés dans les bureaux d'étude et les services publics des villes et des communes sur les aspects techniques et économiques des galeries techniques.

Ce volume contient le texte des conférences tenues lors de la journée d'étude

du 7 mai 1985, aussi bien en français qu'en allemand. Les textes dans les deux langues ne sont pas toujours identiques mais parfois complémentaires. Une attention spéciale a été vouée aux problèmes du gaz, de l'électricité et de l'eau dans les galeries techniques.

La Ville de Genève a résolu d'une façon nouvelle et exemplaire une partie de ses problèmes urbains au moyen de galeries techniques. La documentation «Galeries techniques Rues-Basses» publiée par la Ville de Genève est jointe à ce volume et donne tous les détails de cette intéressante réalisation (elle sera expédiée séparément par la Ville de Genève dès juillet 1985).

Format A4, 108 pages, broché.

Prix: Fr. 48.— (membres SIA: Fr. 28.80), frais de port et de remboursement en sus. Bulletin de commande en page B 72.

Actualité

Donation Alberto Sartoris

C'est le 1^{er} mai 1985 qu'a été célébré, au Département d'architecture de l'EPFL, la donation qu'Alberto Sartoris, architecte de renommée mondiale établi à Cossonay, a faite au dit département. Fonds documentaire majeur de l'architecture rationnelle et de l'art moderne, les archives d'Alberto Sartoris traduisent la multiplicité de l'action déployée par l'architecte, depuis les années 1920, dans le champ de l'avant-garde internationale. Ce fonds est constitué de quatre parties complémentaires:

- la première se compose des *dessins de l'architecte lui-même*, quelque 700 projets consacrés à l'habitation, à l'architecture publique et à l'urbanisme. Ces dessins sont exécutés impeccablement, tels des tableaux d'architecture. Le nom de Sartoris évoque immédiatement la discipline précise et synthétique de la perspective axonométrique;
- la deuxième partie se rapporte à l'*activité rédactionnelle d'Alberto Sartoris*, acteur et témoin du «mouvement moderne». Membre fondateur des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) en 1928 au château de La Sarraz, il publie une série d'ouvrages de référence sur l'*architecture fonctionnelle* dans une cinquantaine de pays. Alberto Sartoris commente, diffuse et illustre les œuvres de ses confrères. Pour ce faire, il regroupe des documents de première main et développe une photothèque;
- la troisième partie cerne l'*activité d'Alberto Sartoris en tant que critique d'art*, ami des peintres, sculpteurs, poètes, épistolarie de l'art abstrait, pré-

facier de trois générations de chercheurs;

- la quatrième partie est celle de la *bibliothèque*, quelque 20000 ouvrages, de nombreuses revues, en matière de poésie, d'architecture et d'histoire.

Au total, ces collections forment un «monument» dont le poids quantitatif correspond aussi à la qualité. La valeur scientifique et artistique de ces archives se serait aisément prêtée à une opération de vente. Toutefois, Alberto Sartoris a préféré que ce patrimoine de l'art et de l'architecture modernes ne soit pas dispersé et puisse devenir matière d'études et d'enseignement.

Né à Turin en 1901, Alberto Sartoris a travaillé en Suisse et en Italie. Après ses études à l'école des Beaux-Arts de Genève, il s'établit à Turin où il réalise en 1925 un petit théâtre commandé par l'industriel Riccardo Gualino. Alberto Sartoris participe aux premiers Congrès internationaux d'architecture moderne dont les discussions portent sur la rationalisation du logement et de la ville. En 1929, l'architecte piémontais revient en Suisse, dessine et construit des projets à Genève, Lausanne, Epesses, Vevey, Aigle, Martigny, Saillon, Fribourg. En 1932, son église de Lourtier (Valais) provoque une

violente polémique sur l'architecture moderne. Fixé dans le canton de Vaud, l'architecte habite Rivaz, puis Lutry, avant de s'installer à Cossonay.

En 1976, l'EPFL conférait à Alberto Sartoris le titre de D^r h.c. Le professeur Maurice Cosandey, président de l'EPFL puis du Conseil des EPF, conscient de l'importance didactique du message et des documents recueillis par l'architecte, jette alors un pont entre le Département d'architecture et l'auteur des *Eléments de l'architecture fonctionnelle*. Ce rapprochement allait aboutir à l'heureux événement célébré le 1^{er} mai 1985 sous la direction du professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL: le legs à la Confédération de la maison de Cossonay et des archives du professeur Alberto Sartoris, au profit du Département d'architecture de l'EPFL.

A l'issue d'une brève cérémonie placée sous la responsabilité du professeur Jacques Gubler, l'occasion fut donnée à chacun de congratuler comme il se devait Alberto Sartoris, plus en forme que jamais, accompagné de son épouse, l'artiste-peintre Carla Prina. Plusieurs frères et de nombreux amis se sont retrouvés pour entourer le héros de la journée, visiblement heureux de l'hommage qui lui était ainsi rendu. F.N.



Alberto Sartoris. Avec une poignée d'admirateurs: Ugo Brunoni, Aurelio Galfetti et Luigi Snozzi. (Photos F. Neyroud.)